

INFOS AVRIL 2009 - MONTERBLANC

RESTAURANT SCOLAIRE

Prochaine permanence pour la vente des tickets du **lundi 20 au samedi 25 avril 2009**.



MAIRIE

- Secrétariat : fermé les **samedis 11 et 18 avril 2009** (vacances scolaires)
- Conseil municipal : **mardi 31 mars** à 19 H (salle du conseil à la mairie)

MAISONS FLEURIES CONCOURS 2009

Inscriptions au secrétariat de la Mairie **avant le 1^{er} juin**.



LUTTE CONTRE LES TAUPES

Distribution de produit à la mairie (salle des Hortensias) les **mercredis 22 et 29 avril 2009** de 10 H à 12H. Période de lutte du 23 avril au 29 mai 2009. Aucune préinscription n'est nécessaire.

CABINET DENTAIRE

Mme VANDAME, dentiste, vous informe de l'ouverture du cabinet dentaire **depuis le 19 mars 2009**, Résidence Anne de Bretagne - Tél : 02.97.45.91.48

SEMAINE SECURITE ROUTIERE

La municipalité de Monterblanc mettra en place une semaine sécurité routière du **11 au 17 mai 2009**. Différentes activités auront lieu tout au long de la semaine et concerneront toute la population.

Le programme de la semaine sera diffusé fin avril, si toutefois vous souhaitez connaître des informations, contactez le secrétariat de la mairie ou Mme Laurence LACOURT (ERSM) au 02.97.45.90.03.

« SECURITE ROUTIERE :
TOUS RESPONSABLE »

REINITIATION AU CODE DE LA ROUTE

Dans le cadre de la semaine sécurité routière du **11 au 17 mai 2009** sur la Commune de Monterblanc, une réinitiation gratuite au code de la route sera organisée le **mercredi 13 mai 2009** de 14 h à 17 heures et sera suivie d'un goûter à la salle des fêtes.

Les inscriptions se feront en mairie **jusqu'au 6 avril**, afin que l'auto-école puisse commander le nombre de livret pour les participants. Pour tous renseignements contacter le secrétariat de la mairie ou Mme Laurence LACOURT (responsable sécurité routière) au 02.97.45.90.03

COLLECTE en PORTE à PORTE des ENCOMBRANTS

Une collecte en porte à porte aura lieu le **mardi 12 mai 2009**. Cette collecte concerne uniquement les déchets encombrants (gros électroménager, meubles démontés, literie...) des habitants qui n'ont pas les moyens de se déplacer. Il est obligatoire de **s'inscrire** auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes (02.97.68.33.81).

USAGE DU FEU

L'usage du feu est réglementé comme suite :

- Interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre
- Autorisé du 1^{er} mars au 30 juin et du 1^{er} octobre au 31 octobre, sauf si le risque incendie est classé « fort » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, sur déclaration préalable formulée au moins 15 jours avant les opérations de brûlage auprès du SDIS (imprimé en mairie)
- Autorisé du 1^{er} novembre au dernier jour de février, sauf si le risque incendie est classé « fort » par le SDIS

DEBROUSSAILLAGE

Les propriétaires de terrains bâtis sont tenus de débroussailler et de garantir le maintien en état débroussaillé de leurs terrains jusqu'à une distance minimum de 50 mètres des habitations.

REGLES DE SAVOIR VIVRE EN ETE

J'entretiens mon terrain, je fauche les hautes herbes.

J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément. Je ramasse les déjections de mon chien sur la voie publique.

NUISANCES SONORES

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scies mécaniques, etc ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30
- Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H »

COMITE DE JUMELAGE

Le comité de jumelage organise un séjour à Ytrac (région d'Aurillac) qui est la commune du Cantal jumelée avec Monterblanc.

Tous les habitants de Monterblanc peuvent y participer.

Organisation du déplacement :

- ⇒ Voyage en car
 - ⇒ Départ le jeudi 7 mai au matin (vers 7H)
 - ⇒ Hébergement dans les familles Ytracoises.
 - ⇒ Le programme comprend des visites de la région, des repas en commun et des moments avec les familles accueillantes
 - ⇒ Retour le dimanche 10 mai vers minuit
 - ⇒ Coût : 55 € par personne
- Pour les inscriptions, il faut **contacter rapidement** :
- Gervais CADIC : 02.97.45.94.16
Bernard BELLEC : 02.97.45.99.58

SERVICE JEUNESSE

- Nous recherchons des personnes qui souhaitent faire don de tissus ou de magazines à la maison des jeunes pour des activités manuelles.

Contact : 02.97.45.99.37

mdj.monterblanc@pays-de-vannes.net

Merci de penser à nous.

- Le programme des vacances d'avril est disponible. Pendant ces vacances, les préados pourront participer à des sorties kayak, aquabranche, création de musique informatique, tournoi de foot... et les ados iront au paint-ball de Quelneuc, tournoi de foot, moto cross pour les jeunes qui participent au projet intercommunal... n'hésitez pas à venir vous inscrire au plus vite. Le nombre de places pour les sorties est limité.



L'ARCHE DE CORN ER HOET

L'atelier de couture de l'arche de Corn Er Hoët sera fermé du **samedi 4 avril au lundi 20 avril 2009**.

GUEPES ET FRELONS

Pour la destruction des nids de guêpes et de frelons sur la commune, vous pouvez contacter la société Klémance au 02.97.59.69.12

Intervention rapide et efficace, 7 jours sur 7.

« BIENVENUE DANS MON JARDIN » EN BRETAGNE

Ouvrez les portes de votre jardin « au naturel » les **13 et 14 juin prochains** !

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologiques (« zéro désherbant » au minimum), si vous aimez les rencontres et partagez votre expérience, ouvrez votre jardin le week-end des 13 et 14 juin 2009 !

En 2007, la porte ouverte bretonne « Bienvenue dans mon jardin » avait attiré 37000 visiteurs dans 108 jardins d'amateurs. L'objectif de 2009 est d'ouvrir à nouveau une centaine de jardins sur tout le territoire breton.

Inscriptions **avant le 17 avril 2009**

(www.mce-info.org/jardinsnaturels

ou contacter Mme Des Pommars au Comité Départemental du tourisme : 02.97.54.58.11)

Dates à retenir

⇒ **samedi 28 et dimanche 29 mars** : trail (association des coureurs de fond)

⇒ **samedi 11 et dimanche 12 avril** : fête alsacienne (amis de l'école Notre Dame de la Croix)